# NOËL DU FUTSAL - SAISON 2025/2026

## Concours vidéo « Ma plus belle ambiance de Noël »

**1/ Organisateur**

Le District de Vendée de Football, association de Loi 1901, dont les bureaux sont situés au 202 boulevard Aristide Briand, 85000 La Roche-sur-Yon.

**2/ Description du jeu concours**

Présentez-nous **l'ambiance générale** de l'animation « Noël du Futsal » organisée le 13 ou 20 décembre à travers une courte vidéo (entre 30 secondes et 2 minutes).

Votre objectif : montrer le dynamisme de votre organisation dans le cadre de l'animation proposée aux enfants (musique, animation, bonnets de Noël, sapin/décorations, présence du Père Noël…).

Une vidéo par club sera prise en compte. Celle-ci pourra être accompagnée d'un descriptif si le club le souhaite.

**3/ Dates du concours et participation**

Les clubs participants devront envoyer une vidéo de bonne qualité (non pixelisée) dans un format vertical ou horizontal par mail à l'adresse mpaquereau@foot85.fff.fr entre le 13 et le 24 décembre 2025.

**4/ Détermination des gagnants**

Entre le 5 et le 8 janvier 2026, un jury se réunira et déterminera les trois meilleures vidéos en se basant sur les critères suivants :

- L'originalité / l'imagination
- L'implication du public présent

Ce concours est ouvert à tous les clubs affiliés au District de Vendée de Football dans le cadre de l'opération fédérale « Noël du Futsal» mise en place sur l'ensemble du territoire vendéen.

**6/ Lots à gagner**

Les 3 meilleures vidéos seront retenues.

Le club gagnant remportera 50 places pour participer à un match du FC Nantes au stade de la Beaujoire.

Les clubs arrivant en 2nde et 3ème position se verront remettre un kit de ballons futsal.

**7/ Mode de communication pour avertir les clubs gagnants et remise des lots**

Les clubs gagnants seront informés par mail sur leur adresse officielle. Une communication aura également lieu sur les réseaux sociaux du District de Vendée de Football (Facebook & Instagram) et sur son site internet.

Les trois clubs se verront remettre leurs récompenses en début d'année civile. Le District prendra contact avec eux pour les en informer.

**8/ Droit à l'image**

**Chaque club participant est tenu de vérifier en amont que les personnes présentes sur la vidéo envoyée accordent au District de Vendée de Football la permission de publier leur image sur son site internet et ses réseaux sociaux.**

Le District de Vendée de Football s'interdit expressément de procéder à l'exploitation des photos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou la réputation des personnes présentes, ni de les utiliser dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

**9/ Règlement**

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

La Roche-sur-Yon, le 25 novembre 2025.